

**Conférence de presse – Charges locatives**  
**2 juillet, 10h30**  
**Intervention d'Adeline HAZAN, maire de Reims**

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Mesdames et Messieurs les élus, cher Eric,

Mesdames, Messieurs,

J'ai pris l'habitude de rappeler systématiquement que notre action repose en même temps sur le quotidien et sur l'avenir.

Nous agissons pour améliorer la vie des habitants, au jour le jour, et nous réfléchissons en même temps avec eux sur l'avenir de notre agglomération.

Avec le projet urbain Reims 2020, le tramway, les projets de nouvelle gare, de nouveau musée, de nouvel hôpital, de nouveaux campus, nous nous projetons dans l'avenir avec beaucoup d'ambition.

Mais nous sommes aussi ambitieux à l'égard des préoccupations quotidiennes de nos concitoyens.

Hier, nous avons inauguré deux « points info quartiers », qui seront à la disposition des Rémois qui sont concernés par le programme de rénovation urbaine.

Mais si je parle de la rénovation urbaine, c'est que les efforts en matière d'isolation thermique sur les 3000 logements réhabilités par les bailleurs permettront aux locataires d'obtenir des économies non négligeables sur leurs charges.

Notre programme de rénovation urbaine – qui, faut il le rappeler, est le 5<sup>e</sup> plus gros dossier de France – est considérable, mais il ne concerne pas tous les Rémois.

Je sais que les habitants des autres quartiers attendent aussi une action de la municipalité pour améliorer leur habitat et leur vie quotidienne.

C'est pour cela que nous avons privilégié plusieurs quartiers qui ne sont pas concernés par le programme de rénovation urbaine dans le cadre du plan ambitieux de baisse des charges locatives que vient de nous présenter Eric QUENARD.

Ce plan répond à un objectif : la baisse des charges locatives, et donc l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages rémois.

Pour être efficaces, nous avons choisi d'agir sur les trois principales composantes des charges locatives : le chauffage, les déchets ménagers et les espaces extérieurs.

Nous agissons sur le premier levier, le chauffage, qui est la part la plus lourde pour les ménages.

Pour cela, nous avons réussi à travers l'association ZUP-Laon-Neufchâtel-Orgeval à renégocier le contrat de fourniture de chauffage qui concerne ce secteur. Nous travaillons également sur la chaufferie urbaine de Croix-Rouge pour obtenir d'une baisse de la TVA de 19,6% à 5,5%.

Celle-ci pourrait concerner de nombreux établissements scolaires, l'université, plusieurs dizaines de milliers de logements, et le C.H.U. (le budget annuel chauffage du C.H.U. est de 1,4 millions d'€).

Nous travaillons également pour améliorer le traitement des déchets ménagers. En choisissant d'installer à Croix-du-Sud des conteneurs enterrés en partenariat avec l'Effort Rémois, nous nous donnons les moyens :

- d'améliorer l'aspect esthétique,
- de trouver une réponse en termes de sécurité aux bacs souvent brûlés,
- et de réduire les charges locatives, puisque nos services estiment à 50€ par an et par logement l'économie possible pour le locataire.

Il s'agit d'une expérimentation dont nous réaliserons une évaluation dans six mois.

Nous agissons enfin sur le troisième levier qui est l'objet de la convention que nous allons signer aujourd'hui avec les bailleurs.

Il s'agit de reprendre à la charge de la collectivité, pendant 18 mois de manière expérimentale, via un prestataire de la ville, l'entretien des voies privées et des espaces verts qui étaient jusque-là traités par les bailleurs.

Ce dispositif s'applique sur les secteurs Europe, Pommery et Verrerie. Il concerne 2500 logements.

Comme toute expérimentation, celle-là fera l'objet d'une évaluation dans un an.

A partir de cette évaluation, nous envisagerons ou non une généralisation à toute la ville.

Les recrutements que la ville sera amenée à faire pour entretenir ces espaces s'inscriront dans des dispositifs d'insertion professionnelle, pour que les habitants en attente d'emploi puissent saisir cette chance supplémentaire dans leur quartier.

Ce plan de baisse des charges locatives, avec cette expérimentation, est un exemple unique en France, à notre connaissance.

C'était un engagement de campagne. La crise financière est venue souligner l'urgence de nos actions en faveur du pouvoir d'achat des Rémois.

Nous sommes donc fiers de tenir cet engagement aujourd'hui, de manière concrète et pragmatique.

Nous sommes bien sûr prêts à répondre à vos questions...